

## Assemblée Générale du conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur à Gréolières Samedi 6 Août 2021 / 9h30h-13h

### Compte rendu

Présents : Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Pierre Fabre, Nicole Trevet, René Perier, Claude Martin, Pierre Valet, Catherine Jacquin, Alfredo Jakubowsky, Serge Leonard, Cécile Hagnauer, Laurent Parzy, Stéphane Amour, Ivan Martouzet, Philippe Bodard, Valentine Guérin, Laure Montagner, Lucie Blondeau, Marie Geoffroy Saint-Hilaire, Adélie Gautier, Léo Raymond  
Ainsi que Claude Ceppi, maire de Saint-Auban et vice-président du Parc, Anthony Salomone maire d'Aiglun et Ludocic Sanchez maire du Mas.

Excusés avec pouvoir : marie Jo Caccialuppi et Rudy Hagnauer

#### Ordre du jour :

- 1<sup>ère</sup> partie : Bilan de l'année 2020, vote et quitus et renouvellement du Conseil d'Administration
  - 2<sup>ème</sup> partie : Vote du programme d'action et du budget 2020
  - 3<sup>ème</sup> partie : Débat : Le PNR et le CdD face aux enjeux et défis du territoire
- Buffet campagnard



Conseil de Développement  
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Vendredi 6 août 2021  
de 9h30 à 13h  
Gréolières  
(Salle du lavoir)

**ASSEMBLEE GENERALE 2021**

Ordre du jour

9h30/10h00 : Accueil / Adhésions et Cotisations

10h30 : AG (1<sup>re</sup> partie) > Bilan de l'année 2020 (votes et quitus)  
> Election du Conseil d'administration

11h00 : Echanges et débat  
Le PNR et le CdD face aux enjeux et défis du territoire ?

12h00 : AG (2<sup>e</sup> partie) > Programme d'actions et budget  
2021/2022 - votes

12h30 : Buffet campagnard de produits du Parc naturel régional

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Conseil de Développement  
du PNR  
des Préalpes d'Azur

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur  
1 av François Goby - 06460 Saint-Vallier de Thiey  
07 60 20 33 44 - 06 62 17 79 31  
cdd.pnr06@gmail.com - www.cddpnr06.org



## 1ère partie : Bilan de l'année 2019, vote et quitus et renouvellement du Conseil d'administration

### Introduction

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle du lavoir à Gréolières.

Lors de cette assemblée générale, 17 adhérents au titre de 2020 étaient présents ou représentés avec pouvoir sur 25 adhérents et au titre de l'exercice 2021, étaient présents et représentés 20 adhérents sur les 24 adhérents à jour de leur cotisation  
Cela signifie que le quorum est atteint et que l'AG peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale désigne René Perier comme Président de séance et Claude Martin, comme rapporteur.

Au cours de l'AG un tour de table a été lancé pour que les membres du CdD, les nouveaux adhérents et les élus invités puissent se présenter.

Une présentation du Conseil de développement, ses vocations, son rôle et ses actions, est réalisée :

### **Bilan des activités en 2020**



Léo Raymond présente le rapport « bilan 2020 ».

Au cours de l'année 2020, le Conseil de développement a lancé son programme d'actions sur la place de l'agroécologie et la reconquête agricole.

Les réflexions ont abouti aux propositions suivantes :

- Effectuer un état des lieux des connaissances sur le changement climatique et ses effets sur les écosystèmes ;
- Documenter des pratiques agroécologiques résilientes face aux enjeux du territoire ;
- Expérimenter une animation foncière sur des terrains anciennement agricoles en bord de l'Estéron à Briançonnet.

Pour préparer ce programme d'actions, les membres du groupe de travail agriculture ont participé à des webinaires et groupes de travail avec diverses associations et institutions. Les connaissances qu'ils ont réussi à acquérir ont notamment permis l'organisation d'un débat à la Penne sur les politiques agricoles (la PAC), le 29 octobre 2020. Cette conférence débat qui se voulait itinérante

et reproductible n'a ensuite pas pu être répliquée à cause de la crise sanitaire.

Les membres de l'équipe d'animation du Conseil de développement ont également accompagné l'Association des Agriculteurs du Parc.

Par ailleurs, des demandes de financements ont été adressées à la Fondation de France en mai 2020 dans le cadre d'un appel à projet sur les transitions agroécologiques et alimentaires. Ce projet n'ayant pas abouti, le Conseil de Développement a constitué un dossier en vue de déposer une candidature au LEADER, qui n'a pas non plus abouti.

Cependant, convaincu de l'intérêt de ces actions, le groupe de travail agriculture du Conseil de Développement a engagé la mise en œuvre de ce programme.

Il est également important de noter, le recrutement de Léo Raymond en CDD à temps partiel sur la base de la subvention complémentaire allouée par le Syndicat mixte qui a permis à la fois de renforcer le Conseil d'administration dans les tâches d'animation du Conseil de développement et d'appuyer les membres actifs dans la mise en œuvre de ces orientations.

Aussi, Léo Raymond a bénéficié des financements complémentaires de l'Université Savoie – Mont-Blanc afin de financer ses recherches dans les Préalpes d'Azur en lien avec le travail du Conseil de Développement.

Par ailleurs, grâce à son groupe « ancrage au territoire » et au recrutement d'Adélie Gautier en service civique, le Conseil de Développement a engagé des démarches afin de mieux appréhender les associations du territoire.

Modestement, le Conseil de développement a également participé à l'émergence et à l'accompagnement d'initiatives citoyennes (Ex : Initiative Citoyenne Inter-villages Estéron-Chanan ; mise en place d'un conseil citoyen à Briançonnet, etc.) ce qui a pour but de favoriser un tissu citoyen local.

De plus, des démarches de mobilisation du tissu associatif ont également été menées mais n'ont pas encore porté leurs fruits. En ce sens, les réunions inter-associatives (avec FNE et avec les initiatives citoyennes) peinent à continuer leur dynamique même si un travail commun sur l'agriculture (avec FNE) est à noter.

Un groupe de travail sur le développement local a aussi été mis en place au Conseil de Développement afin de mieux réfléchir à ces problématiques transversales (services, économie, infrastructures, etc.). Ces réflexions doivent permettre d'accompagner les actions de la commission ad hoc du Syndicat Mixte.

Ce groupe a notamment contribué aux réflexions portant sur la Maison du Parc

La communication du CdD a été quelque peu laissée de côté et ce malgré le recrutement de Léo Raymond en service civique sur une fiche de poste communication. Du fait de ses compétences et du contexte, il s'est essentiellement centré sur la poursuite des réflexions et des recherches de financement sur l'avenir de l'agriculture dans le PNR.

Aussi, lors de l'assemblée générale 2020, l'idée de réaliser une vidéo mettant en avant les initiatives d'acteurs locaux qui répondaient, de manière systémique/transversale aux enjeux du territoire, et apportaient, ainsi, un prélude de réponse aux transitions à mener dans le PNR. Cette vidéo, dont le tournage a commencé à l'automne 2020, grâce au travail de Pierre Valet et de Léo

Raymond, a connu de nombreuses difficultés à cause des restrictions sanitaires, complexifiant notamment le déplacement des intervenants. La finalisation de cette vidéo était prévue sur l'exercice 2021 et des discussions au sein du groupe de travail portent aujourd'hui sur le traitement de ces interviews.

Concernant la communication, le Conseil de Développement a lancé le recrutement de volontaires en service civique dont l'une (Marie Geoffroy Saint-Hilaire) a commence sa mission le 14 décembre 2021 et la seconde (Adélie Gautier) en début 2021. Grâce à ces volontaires en service civique, une réflexion sur la migration et la réfection du site internet sera lancée en 2021 avec l'appui d'un intervenant extérieur : Yann Lauriou .

Si l'année 2020 n'a pas permis la relance des réunions mensuelles à cause du contexte sanitaire, la présence du Conseil de Développement lors des stands dans les fêtes et événements locaux, la participation et animation d'une projection-débat à la fête du Parc à Ascros, le 27 septembre 2020 et la diffusion des vidéos du CdD à Coursegoules le 29 août sont tout de même à noter.

Finalement, le CdD a continué à accompagner les actions du Syndicat Mixte en fonction de ses compétences internes et des moyens humains disponibles.

Le conseil d'administration a noté une nouvelle fois la faible sollicitation du CdD par le Syndicat mixte à participer en amont des processus d'élaboration des projets. Il se retrouve le plus souvent au mieux, « consulté » au niveau de la mise en œuvre des projets.

Par ailleurs, le Conseil de Développement a réitéré sa volonté d'être de nouveau invité aux réunions du Bureau du Parc auxquelles il n'est plus invité depuis plusieurs années, alors que cette demande du CdD avait en grande partie été satisfaite pendant plus de cinq ans avec notamment l'inscription au règlement intérieur du Syndicat mixte du principe de rencontres au moins trois fois par an avec le Bureau du Parc.

Pour conclure, l'ensemble de ces actions ont été rendues possibles grâce à l'appui technique des bénévoles de l'association, de son chargé de mission, ainsi qu'à l'appui financier du Syndicat mixte.

### ***Bilan financier 2020***

Au 31 décembre 2020, le CdD comptait 25 adhérents dont 2 associations

Les comptes sont sains grâce à la subvention du Parc de 13 000€ (fonctionnement) et une subvention d'animation de 12000€ qui s'est substituée à la mise à disposition d'un chargé de mission à temps partiel (40%).

Cette situation financière a permis au CdD de recruter Léo Raymond en CDI à temps partiel (1/3 temps) à l'issue de son service civique à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020. Dans le contexte sanitaire de l'année qui a ralenti l'ensemble des activités il n'a pas été possible de recruter de stagiaires et l'absence de candidatures sur les postes ouverts en service civique a fait que les dépenses dites de personnel se sont limitées essentiellement à celles concernant Léo Raymond.

# Synthèse du bilan de trésorerie au 31 décembre 2020

Bilan trésorerie 2020

Recettes		Dépenses	
Report exercice 2019	9 225,18	Réalisées (2020)	11 276,41
Réalisées (2020)	27 033,33	solde à reporter en 2019	24 982,10
<b>Total</b>	<b>36 258,51</b>	<b>Total</b>	<b>36 258,51</b>
Apports bénévoles	16 000,00	Contributions bénévoles	16 000,00
<b>Total</b>	<b>52 258,51</b>	<b>Total</b>	<b>52 258,51</b>

Le bilan de l'exercice 2020 est arrêté en équilibre à 36 258.51 € comprenant un report à nouveau de 24 982.10€

## Rapport moral

### René Perier présente le rapport moral

Dans le contexte difficile de 2020, l'équipe bénévole s'est mobilisée sur deux priorités :

- préparer le programme d'action sur l'avenir de l'agriculture
- préparer les conditions d'une relance (après Covid-19) des animations territoriales et rencontres publiques dans les villages

Elle a toutefois, d'une part, assuré une présence active aux réunions de travail et aux différents comités de pilotage initiés par le Syndicat Mixte du PNR.

D'autre part et malgré le contexte sanitaire, le CdD s'est efforcé de maintenir d'autres actions :

- réunions et débats publics
- démarche de mobilisation du tissu associatif et accompagnement des initiatives citoyennes
- réalisation d'une vidéo sur les acteurs du territoire répondant aux enjeux des transitions
- partenariat avec PEP2A

Cependant, malgré tous les efforts consentis, l'équipe d'animation du Conseil de Développement constate :

- Un affaiblissement relatif de la présence du CdD dans les réflexions et actions du Syndicat Mixte. Cette présence est aujourd'hui moins systématique, mais le CdD a maintenu ses efforts de participation régulière aux réunions importantes ;
- Un report de certaines actions du CdD ;
- Une importante réduction du nombre des rencontres publiques en présentiel dans les villages et du nombre de réunions de travail internes du CdD souvent remplacées par des réunions téléphoniques ou en visio ;
- Une difficulté, en l'absence de réunions conviviales en présentiel, à maintenir une relation



étroite avec l'ensemble des membres du Conseil de Développement ainsi qu'avec ses partenaires.

Face à ces constats, le Conseil d'Administration propose plusieurs pistes :

- renforcer les ressources humaines de l'association ;
- mieux adapter les actions et ambitions aux ressources effectivement disponibles ;
- continuer à renforcer les relations avec les acteurs locaux et les équipes municipales ;
- accompagner les initiatives qui émergent du territoire.

Surtout, il est primordial de consolider le CdD, comme outil à la disposition des citoyens et acteurs du territoire pour mettre en œuvre et diffuser des expérimentations et innovations. Enfin, il est nécessaire d'être porteur d'un engagement fort dans les deux directions suivantes :

- inscrire comme priorités dans l'ensemble des actions du Parc et du CdD, les objectifs des transitions écologique et énergétique et la lutte contre le dérèglement climatique ;
- la mise en œuvre concrète du droit à la participation et le renforcement des démarches participatives au sein du PNR.

### **Votes**

Cette première partie de l'ordre du jour se conclut à l'issue de la présentation du rapport moral par les votes.

Le bilan d'activité 2020, les documents financiers et le rapport moral sont votés à l'unanimité. Le quitus du trésorier est validé par tous.

Les documents afférents à ces votes seront disponibles sur le site internet du CdD

### **Election des membres du Conseil d'administration**

Le vote concernait le renouvellement des trois membres du CA dont le mandat s'achevait : Laurent Parzy, Nicole Trevet et Catherine Jacquin.

Il est également proposé d'attribuer le dernier siège du conseil d'administration à l'Association des Agriculteurs du Parc.

La proposition est votée à l'unanimité.

Le bureau sera élu lors d'un prochain conseil d'administration.

## **2ème partie : Programme d'action et budget prévisionnel 2021**

### **Présentation et discussion des grandes lignes d'un programme d'action 2021**

Une présentation des actions prioritaires est exposée comprenant :

- 1) « Une agriculture d'avance »
  - Produire une analyse sur les pratiques agricoles les plus adaptées aux enjeux du territoire ;
  - Accompagner des initiatives visant à l'émergence de projets de reconquête agricole ;
  - Organiser des débats autour des politiques agricoles, de l'alimentation et de la gestion forestière.

## 2) Ancrage et relations au territoire

- Continuer à relancer les réunions et débats publics ;
- Renforcer les relations en accompagnant les initiatives et acteurs du territoire (élus, habitants, associations, etc.) ;
- Finaliser la migration et animer le site internet.

## 3) Transition énergétique

- Poursuivre le partenariat avec SCIC PEP2A ;
- Animer des débats sur les économies d'énergies

## 4) Réflexions sur le développement local et les enjeux du territoire

5) En complément de ces actions prioritaires, le Conseil de Développement maintiendra des actions permanentes telles que la communication, l'administration générale associative, la gestion du réseau, la participation au GAL Leader.

6) Enfin, il continuera à s'engager dans l'accompagnement et la participation aux actions du Syndicat Mixte, dont :

- Le suivi des actions sur l'animation foncière ;
- la participation à l'élaboration de la stratégie de gestion forestière ;
- l'accompagnement de la mise en place d'un observatoire biodiversité ;
- la contribution à l'élaboration d'une stratégie culturelle ;
- la participation au programme Espace Valléen ;
- la réflexion autour du développement local et de la Maison du Parc.

## **Budget prévisionnel 2021**

Afin de réaliser les actions du programme 2021 un budget prévisionnel est présenté à l'Assemblée. Il est noté que celui-ci est déjà bien engagé compte tenu de la date de cette assemblée générale. Ce projet de budget prévisionnel arrêté à 55 700€ intègre le report à nouveau de 24 982.10€ ainsi que la subvention du Syndicat mixte de 25000€ (13000 pour le fonctionnement et 12000 pour l'animation)

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2021

Charges	Budget Prev
<b>60 - Achat</b>	<b>3 400</b>
Prestations de service (intervenants extérieurs, etc.)	60A 1 000
Matières et fournitures équipement	60B 1 400
Autres fournitures (Frais organisation de réunions, etc.)	60C 1 000
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>3 200</b>
Assurances	61A 200
Locations	61B 0
Sous-traitance	61C 3 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>11 700</b>
Frais postaux et de télécommunications etc.	62A 200
Déplacements et missions	62B 10 800
Déplacement, hébergement restauration, voyages d'études membres CdD	62B 1 000
Frais de déplacement Léo	62B 3 500
Frais de déplacement des VSC	62B 3 300
Frais de déplacement de stagiaires	62B 3 000
Edition de rapports	62C 500
Frais bancaires	62D 200
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>27 400</b>
Salarié -doctorant	64A 15 000
Emoluments des VSC	64B 2 400
Gratifications des stagiaires	64C 10 000
<b>65 Autres Charges</b>	<b>10 000</b>
Réserve de trésorerie	65A 10 000
<b>Total Charges</b>	<b>55 700</b>

Produits	Budget Prev
<b>70 - Vente de produits, prestations de service</b>	<b>0</b>
Vente d'ouvrages	70-1 0
Autres	70-2 0
<b>74 - Subventions</b>	<b>26 300</b>
Région	74-1 0
Syndicat mixte PNR - Fonctionnement et animation	74-2 25 000
EPCI	74-3 0
Communes	74-4 0
Fondations (Appel à projets)	74-5 0
Autres subventions	74-6 1 300
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>4 400</b>
Adhésions	75-1 1 000
Indemnité pour formation volontaires service civique	75-2 2 400
Dons	75-3 1 000
Mécénat	75-4 0
Autres produits de gestion courante	75-5 0
<b>Autres produits</b>	<b>25 000</b>
Report Exercice 2020	25 000
<b>Total Produits</b>	<b>55 700</b>

**Vote** : cette délibération est votée à l'unanimité



## 3ème partie : Le PNR et le CdD face aux enjeux du territoire

Un peu plus d'une heure a été consacrée à amorcer le débat sur les implications pour la mise en œuvre de la charte du Parc et pour le Conseil de développement, des enjeux liés aux impacts du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité et principalement dans deux des domaines d'intervention du Syndicat mixte et du conseil de développement :

le développement local et la participation citoyenne.  
Ce temps de débat a été organisé autour de deux tables animées par nos deux volontaires en service civique, Marie Geoffroy Saint-Hilaire et Adélie Gautier



On trouvera en annexe la synthèse de ces échanges.

## Buffet campagnard

Vers 13h un buffet campagnard de produits locaux a permis de poursuivre les échanges dans une ambiance chaleureuse.



Gréolières le 06/08/2020

Compte rendu rédigé par Léo Raymond et René Perier